

**OBJET**            **Acquisition de terrain non bâti**  
Abrogation et remplacement partiels de la Délibération n° 17/7-030 du 25 novembre 2017  
AL 251 partie / SCI CHIPS (WOLFF)

---

Par Délibération en date du 25 novembre 2017, le Conseil municipal a autorisé l'acquisition d'une partie de la parcelle AL 251, appartenant à la SCI CHIPS représentée par M. et Mme WOLFF, située au 32 rue Général de Gaulle à Saint-Denis concernée par un élargissement de voirie.

En raison d'une erreur matérielle portant sur le nom de la rue (rue du Général de Gaulle au lieu de rue Roland Garros) indiqué sur le plan de situation en annexe, je vous propose :

- d'abroger partiellement la Délibération n° 17/7-030 du 25 novembre 2017 uniquement en ce qui concerne le nom de la rue indiqué sur le plan, à savoir : 32 rue du Général de Gaulle ; les autres conditions mentionnées en annexe restant inchangées.

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du vendredi 23 février 2018  
Délibération n° 18/1-026

**OBJET**      **Acquisition de terrain non bâti**  
Abrogation et remplacement partiels de la Délibération n° 17/7-030 du 25 novembre 2017  
AL 251 partie / SCI CHIPS (WOLFF)

---

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu le RAPPORT N°18/1-026 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur MAILLOT Gérald - 3ème adjoint au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale » et « Aménagement / Développement Durable » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

### APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Prononce l'abrogation partielle de la Délibération n° 17/7-030 du 25 novembre 2017 uniquement en ce qui concerne le nom de la rue indiquée sur le plan, où est située la parcelle AL 251 partie, à savoir : 32 rue du Général de Gaulle ; les autres conditions mentionnées en annexe restant inchangées.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20180223-181026-DE  
Date de télétransmission : 05/03/2018  
Date de réception préfecture : 05/03/2018

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/03/2018

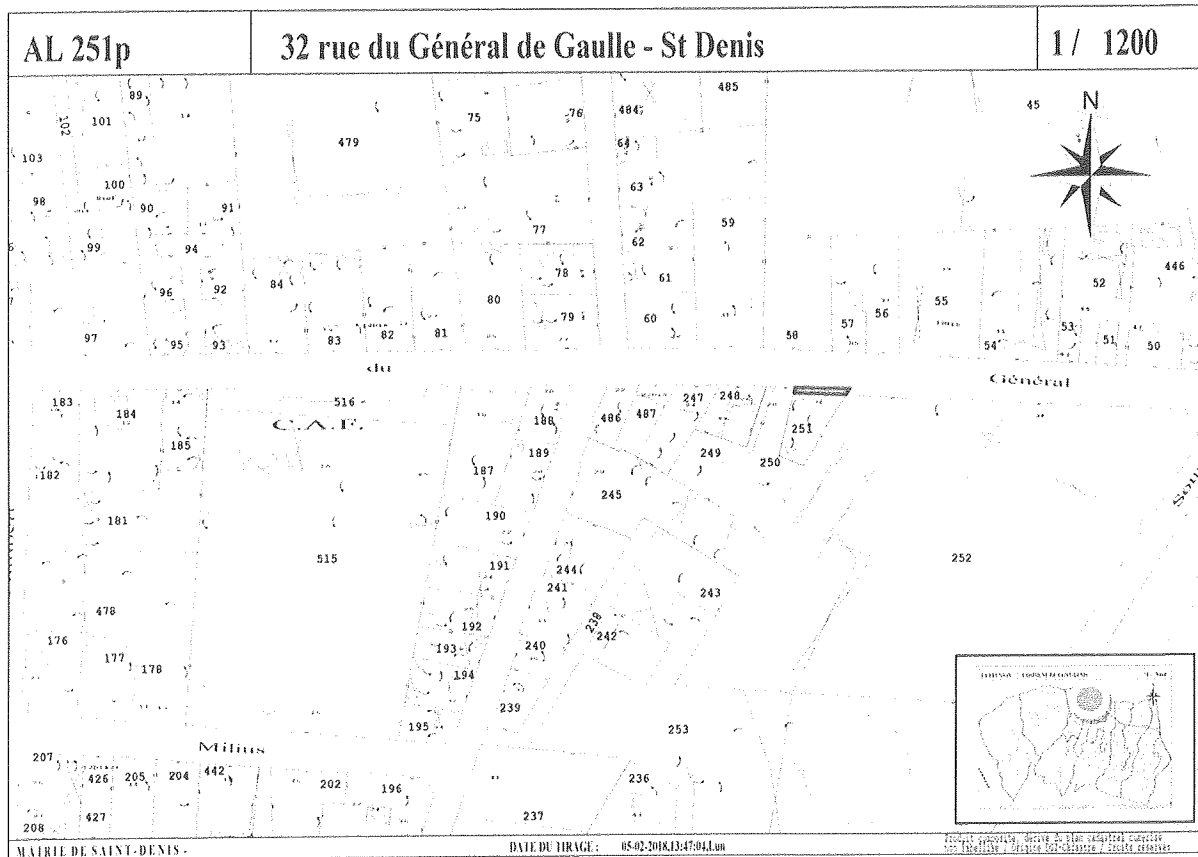


Gilbert ANNETTE

ANNEXE

**ACQUISITION DE TERRAIN NON BATI**

Référence cadastrale	Superficie	Adresse du terrain	Propriétaire présumé	Prix	Objet de l'acquisition
Parcelle <b>AL 251</b> partie -	16 m <sup>2</sup>  Selon le plan parcellaire N°A-4450-2016 établi par le géomètre de la Ville en octobre 2016	32 rue Général de Gaulle -  97 400 SAINT-DENIS	<b>SCI CHIPS Représentée par M et Mme WOLFF</b>	<b>5 600.00 €</b>  soit pour un montant inférieur au seuil de consultation obligatoire des services de France  Domaine fixé par arrêté ministériel du 05/12/2016,  (ou à titre indicatif 350€/m <sup>2</sup> )	Cette partie de parcelle est concernée par un élargissement de voirie sur la rue Général de Gaulle à Saint-Denis.  A ce titre, l'emprise concernée doit être acquise par la Collectivité.



Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/03/2018



Gilbert ANNETTE